



Émancipation III. Démocratie et appropriation sociale (1)

Publié le jeudi 9 juin 2022, par [Henri Maler](#)
(Première publication : 2002).

Ce texte a été publié dans un cahier intitulé *Émancipation* et sous-titré *Petits essais de marxologie tatillonne en marge de quelques bouquins récemment parus* [1]. Voir enfin d'article les circonstances et le sommaire de sa publication.

Forme politique de la domination du prolétariat et formes sociales de l'émancipation

Cette contribution comporte de sévères amputations qui seraient inexcusables si elle prétendait proposer un exposé complet :

- Elle se tient dans les limites du commentaire des textes de Marx et d'Engels, avec tous les risques d'une exégèse repliée sur elle-même et (provisoirement ...) indifférente aux élaborations théoriques ultérieures ainsi qu'aux leçons théoriques que l'on pourrait extraire de l'histoire ou plutôt d'une réflexion sur l'histoire.
- Elle n'aborde la question de la socialisation de la production que dans la mesure où cette socialisation est indissociable de ses formes, sans remettre en discussion - du moins directement - ni la dynamique du capitalisme qui la rend possible et ni la perspective elle-même.
- Elle n'aborde, la question des formes de la socialisation que dans la mesure où elle est indissociable de la forme de la domination politique [2].

L'objectif est de trouver une ébauche de réponse à cette double question : Quelle forme de domination politique peut être une forme d'émancipation sociale ? Quelles formes d'émancipation sociale peuvent être mises en œuvre sous la domination du prolétariat ? Autrement dit, j'essaie de traiter des rapports (énigmatiques) entre une forme de domination (politique) et les formes (sociales) d'émancipation [3].

Laissant provisoirement de côté l'interprétation controversée de la Commune de Paris comme forme politique de la dictature du prolétariat et/ou de l'émancipation du travail, je ne retiendrai - pour que la discussion puisse se poursuivre, bien que des désaccords ou des incompréhensions subsistent sur les points jusqu'ici abordés - que le minimum consensuel sur la forme de domination politique elle-même. J'ai pris le risque de ressasser des questions rebattues pour procéder à une mise au point [4].

I. Trois questions préalables

1. La question de l'émancipation

La critique de Marx vise, dans le monde capitaliste qu'il voit se renforcer sous ses yeux, une double séparation où s'inscrivent la domination et l'exploitation :

- la séparation de la société civile et de l'État ;
- la séparation entre les travailleurs et les moyens de production.

La séparation de la société civile et de l'État est en même temps la séparation entre l'individu concrètement socialisé et le citoyen abstrait. Dans cette séparation sont inscrits les mérites et les limites de l'émancipation politique. Les mérites, car cette séparation met un terme à l'unité de la domination politique et de l'oppression sociale, caractéristique de la relation féodale. Les limites, car l'émancipation politique, y compris dans ses formes les plus démocratiques, sépare l'homme de lui-même. Elle confie au citoyen abstrait à une communauté réelle mais illusoire qui garantit des droits effectifs mais privés de contenu. Et elle abandonne l'individu réel à une société déchirée, où il ne peut réaliser ses potentialités. Autant dire sa liberté. L'émancipation politique n'est donc pas le dernier mot de l'émancipation humaine. La « vraie démocratie » suppose de surmonter la séparation : telle est la première conclusion de Marx.

Précisons un peu. La séparation de la société civile et de l'État s'enracine dans le déchirement de la société civile. Marx pense d'abord ce déchirement comme le règne de l'homme égoïste : la guerre de chacun contre tous. On sait que ce déchirement est pour lui, en vérité, dominé par l'existence de classes non seulement distinctes ou inégales, mais antagonistes. Autant dire que cette première séparation s'enracine dans la seconde : la séparation entre les travailleurs et les moyens de production.

La séparation entre les travailleurs et les moyens de production est synonyme d'appropriation privée des moyens de production : privée, c'est-à-dire non pas (ou, pas seulement) individuelle, mais privative. Elle est privée, parce les autres en sont exclus. Privée, c'est-à-dire exclusive : non seulement juridiquement mais effectivement exclusive. La propriété ou l'appropriation privée, ce n'est pas une propriété ou une appropriation individuelle, purement juridique ou marchande, mais une propriété ou une appropriation dont les producteurs sont exclus : parce qu'ils n'exercent aucun pouvoir sur la finalité de la production, la répartition des produits, l'organisation de la production. Voilà pourquoi appropriation exclusive et exploitation sont synonymes.

Dans la double séparation entre la société civile et l'État et entre les travailleurs et les moyens de production sont inscrits la domination et l'exploitation que Marx, dans le *Manifeste* présente comme un double esclavage. Surmonter ces séparations - les dépasser comme on le dit souvent, les abolir comme on le dit parfois - implique de les résorber, faute de pouvoir totalement les supprimer.

Malgré quelques hésitations et ambiguïtés, Marx ne propose pas de réaliser la liberté de tous par la pure et simple absorption du politique par le social. Il pense l'existence d'un pouvoir public, débarrassé de toutes les fonctions oppressives et répressives qui résultent inévitablement de la division de la société en classes. Voilà ce que signifie très exactement le dépérissement de l'État.

Malgré quelques hésitations et ambiguïtés, Marx ne propose pas de réaliser la liberté de tous par la pure et simple réunification entre le travailleur et ses propres moyens de production. Il pense l'existence d'une appropriation collective et non exclusive des moyens de production, placés directement sous le contrôle des producteurs. Voilà ce que signifie très exactement l'abolition de la propriété privée.

Quelles sont les conditions et les formes de cette double émancipation. ?

2. La question des formes

Tout en admettant qu'un programme ne saurait être qu'une esquisse, une esquisse des formes politiques et des formes sociales de la transition au communisme - stratégiquement nécessaires à la transition au communisme - est indispensable. Il faut rompre radicalement avec la sous-estimation marxienne de cette question (quels que soient les rectificatifs apportés par Marx et Engels dans le cours de leur cheminement) et avec les présupposés théoriques de cette sous-estimation.

S'en remettre au mariage aléatoire entre une tendance immanente à l'histoire et des circonstances historiques particulières est théoriquement douteux et peut devenir politiquement désastreux. En l'absence d'un projet fondé sur l'esquisse des formes, il devient difficile de démêler en théorie et en pratique ce que sont les formes imposées par les circonstances et les formes adéquates à l'histoire : et notamment entre les reculs tactiques et les retraites stratégiques, voire les reniements catastrophiques. Dans le cours de la révolution russe, Lénine est sans doute celui qui, plus que tout autre, s'est efforcé de faire la part entre les choix imposés par les circonstances particulières et les options fondées sur le projet général, mais au risque de voir les reculs imposés ou entérinés miner le projet lui-même : non seulement sa réalisation, mais même sa conception.

Mais les « lacunes » ou les « erreurs » ne sont pas totalement indépendantes de l'héritage : Marx et Engels éprouvent des difficultés à penser ensemble les formes de l'appropriation publique et les formes de l'appropriation coopérative et à penser ensemble les formes de la domination politique et les formes de l'émancipation sociale. C'est ce que je voudrais mettre en évidence.

3. La question de la transition

La transition au communisme se présente d'abord comme transition d'une société dominée par une organisation sociale échappant à la volonté des hommes à une société où les hommes en maîtrisant les conditions de la production, maîtrisent leur propre socialisation. Ce passage peut être présenté en des termes variables : d'une version faible qui évoque un contrôle conscient à une version forte qui culmine dans une maîtrise intégrale. Dans tous les cas, le ressort de ce contrôle et de cette maîtrise est constitué par la planification. À supposer qu'une telle planification ne comporte pas des traits intrinsèquement illusoires ou désastreux, son contenu est indissociable de ses formes. Cette planification repose sur des conditions juridiques et politiques : l'instauration d'une propriété et d'une délibération publiques.

La transition au communisme se présente ensuite comme transition d'une société fondée sur la séparation entre les producteurs et les moyens de production à une société fondée sur la résorption aussi complète que possible de cette séparation. Ce passage peut être présenté, en termes faibles, comme contrôle du travailleur collectif sur le procès de travail et l'organisation de la production ou, en termes forts, comme réappropriation individuelle des moyens de production. Dans tous les cas, le ressort de ce contrôle collectif et de cette réappropriation individuelle est constitué par une forme de coopération. À supposer que cette coopération ne comporte pas des traits intrinsèquement illusoires ou désastreux, son contenu est indissociable de ses formes. Cette coopération repose sur des conditions juridiques et politiques : l'attribution d'un pouvoir de décision et de gestion fondée sur la démocratie directe.

Quoi qu'il en soit, à supposer qu'au terme de la transition le pouvoir public puisse n'être qu'un moment particulier de l'association des producteurs, il ne peut exister immédiatement de fusion entre les formes politiques et les formes sociales. Quoi qu'il en soit également, il n'existe pas de convergence spontanée entre la coordination de la production dans son ensemble et la coopération productive dans l'entreprise.

La suite de ce texte n'a d'autre ambition que de parcourir les détours et d'examiner les recoins de l'argumentation de Marx et d'Engels sur ce sujet.

II. Figures de l'appropriation sociale

Il me semble que l'on peut soutenir qu'il existe chez Marx et Engels deux présentations différentes des formes de l'appropriation sociale, en partie successives, en partie contemporaines. Ces formes, généralement distinctes, sont parfois donnée comme convergentes ; mais elles ne sont pas véritablement pensées jusqu'au bout [5].

1. La figure étatique de l'appropriation

La première figure de l'appropriation sociale - la forme sous laquelle peut et doit s'effectuer le processus de l'appropriation sociale - est *la figure étatique de l'appropriation*. Elle apparaît dans toute sa netteté dans *Le Manifeste* qui préconise, parmi les mesures immédiates prises par le prolétariat au pouvoir, la centralisation et l'appropriation étatiques : l'appropriation proprement dite se traduisant à la fois par l'intervention despotique dans le droit de propriété et les rapports de production et par la planification.

Cette présentation est contemporaine - il faut le souligner - d'une critique des coopératives (du moins dans la version proposée par Proudhon et expérimentée par les proudhoniens) qui ne retient rien de la contribution éventuelle des coopératives à la socialisation de la production. Et cette figure d'une socialisation par étatisation dominée par le prolétariat persistera bien au-delà, notamment dans *l'Anti-Düring*.

Pourtant, la forme étatique de la socialisation est indissociable de la forme de l'État lui-même. Marx et Engels, dans le *Manifeste*, ne soulèvent pas cette question, pour une raison très simple : ils ne lient pas la conquête de la domination politique du prolétariat à la destruction de la machine d'État léguée par l'État de classe. La centralisation des moyens de production, la propriété étatique de ces moyens, la planification de leur usage, l'intervention étatique dans le droit de propriété et les rapports de production suffisent alors, à leur yeux, à ouvrir la transition au communisme. Un pas décisif est donc franchi par Marx quand la forme politique de l'appropriation sociale est présentée comme une forme démocratique débarrassée de la bureaucratie et de la représentation proprement politiques.

La leçon est claire, même si elle n'est pas explicitement formulée : la forme étatique de la socialisation est indissociable de la forme démocratique spécifique de cet État. Telle est la première leçon de la Commune. Mais ce n'est peut-être pas la principale.

La forme républicaine-communale de la domination politique est aussi une forme d'appropriation publique. Mais, à suivre cette pente, tout semble indiquer que la forme politique et la forme sociale de l'appropriation se confondent, au risque de laisser persister le despotisme d'usine. La forme démocratique - républicaine et communale - de la socialisation paraît insuffisante. Il ne suffit pas que l'État de transition résorbe la bureaucratie et transgresse les modalités de représentation inscrites dans la séparation entre la société civile et l'État pour que cet État ne reconduise pas la séparation entre les producteurs et les moyens de production et, ce faisant, l'ensemble des rapports de production capitalistes qui s'inscrivent dans cette séparation. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Marx, dans *La Guerre Civile en France* met en avant les coopératives et leur coordination.

On doit alors se tourner vers la seconde forme de socialisation.

2. La figure coopérative de l'appropriation

La seconde figure de l'appropriation sociale est *la figure coopérative de l'appropriation*. La perspective de la socialisation coopérative est renvoyée à la transition ouverte par la conquête du pouvoir politique par le prolétariat : la critique de la forme coopérative comme forme directe de l'appropriation qui s'effectuerait sans changements des conditions générales (qu'il s'agisse du maintien de domination politique de la bourgeoisie et/ou des rapports marchands) est évidemment maintenue.

La forme coopérative de socialisation est indissociable de la conquête du pouvoir politique par le prolétariat qui seule peut créer les conditions d'une socialisation effective. Telle est le fondement de la polémique conduite par Marx et Engels dans plusieurs directions : contre Proudhon et contre Ferdinand Lassalle notamment. Mais ce qui est d'abord présenté comme la réalisation d'expériences doctrinaires vouées à l'échec (*Misère de la Philosophie*) qui

détournent le prolétariat de la lutte pour le pouvoir (*Le 18 Brumaire*) et/ou de la lutte pour l'abolition du capitalisme est présenté peu à peu dans sa dimension essentielle : à l'économie politique du capital, les coopératives opposent l'économie politique de la classe ouvrière - dont la portée émancipatrice dépend de la prise du pouvoir et du dépassement du capitalisme.

En effet, la généralisation des coopératives, la transformation de l'association des producteurs en une mosaïque d'entreprises autogérées est une généralisation d'une forme exclusive de propriété ne connaissant entre elles d'autres médiations que celles de l'échange, de la concurrence, bref du marché.

La leçon est claire même si elle n'est pas explicitement formulée : il ne suffit pas de créer des coopératives, voire même de demander à l'État de les soutenir pour franchir les limites de l'ordre social existant. Livrées à elles-mêmes, les coopératives sont vouées à l'échec. Aidées par l'État, elles ne peuvent pas attendre de cet accouplement que celui-ci jette les bases d'un dépassement du capitalisme. En revanche, sous la domination du prolétariat et sous réserve de prendre place dans un processus plus large incluant l'appropriation publique, elles sont indispensables.

Ainsi un nouveau pas est franchi par Marx et Engels, quand ils exposent la nécessaire liaison entre d'une part les formes politiques et les formes de la socialisation et entre deux formes de socialisation. Mais quels sont les rapports entre forme politique et formes sociales et quel est le rapport entre les deux formes sociales ? La réponse est à peine esquissée.

On pourrait s'attendre alors à ce que Marx et Engels proposent de distinguer deux niveaux de socialisation, revêtant des formes spécifiques, mais rigoureusement articulés entre eux. La réalité (théorique) est beaucoup plus ambiguë.

La Guerre civile en France s'efforce de penser ensemble les formes de la domination politique et les formes de l'émancipation sociale et, particulièrement les formes de la socialisation. Mais force est de constater que le résultat est inachevé. La transition au communisme coïncide donc avec le processus d'abolition du capitalisme et d'appropriation commune des moyens de production. En quoi consiste cette appropriation commune ? Marx propose deux formulations successives. Selon la première (premier essai de rédaction), Marx invite le prolétariat à réaliser la « la libération des formes sociales de production telles qu'elles existent dans l'organisation actuelle du travail (engendrées par l'industrie moderne) » et à « réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international » [6]. Mais quelles sont ces formes sociales qu'il s'agit de libérer et de coordonner ? Marx n'en dit rien, mais on peut légitimement penser qu'il s'agit des formes des production qui ont pour base la coopération et qui se déploient avec le machinisme et la grande industrie. S'agit-il des formes de la grande industrie privée transformée en sociétés par action ou les formes coopératives ? S'agit-il de libérer les formes capitalistes de leur détermination sociale capitalistes et/ou de donner à la coopération et à l'appropriation une nouvelle forme sociale ? Celle des coopératives précisément. Selon la seconde formulation (rédaction définitive), il s'agit de parvenir à la régulation planifiée de la production nationale par l'ensemble des coopératives [7].

Même si on laisse (provisoirement...) de côté la question du contenu de la planification (son objet, sa mesure), deux questions restent en suspens :

- Quelle forme revêt cet « ensemble des associations coopératives » ? Quelle est la forme de coordination de cette ensemble ? Une fédération ?
- Quelle est la forme que revêt la régulation planifiée ? Dépend-elle directement de l'ensemble des coopératives (leur fédération) ou de l'ensemble des Communes (leur fédération), c'est-à-dire l'État ?

Autrement dit, une fois encore, quels ont les rapports entre les deux formes de la socialisation

(l'appropriation publique et l'appropriation coopérative) et quels sont les rapports entre ces formes de l'appropriation sociale et la forme étatique de la domination politique du prolétariat ?

III. Apories de l'appropriation sociale

Du rapport entre les formes de socialisation

Première question : quelle est le rapport entre les deux formes de l'appropriation sociale ? Ces deux formes ou ces deux moment de l'association ne sont, ni théoriquement ni surtout pratiquement, logiquement et spontanément imbriqués, voire fusionnés.

Quand elles ne sont pas dissociées (ou quand la coopérative n'est pas purement et simplement « oubliée »), la tendance des textes de Marx consiste à répartir entre elles deux fonctions différentes : la planification centralisée et la gestion coopérative. Les conditions et les formes de la nécessaire combinaison de l'appropriation publique (ou indirecte) et de l'appropriation sociale (et directe) ne sont pas clairement exposées.

Les deux figures de la socialisation, tant qu'elles sont dissociées ou quand elles sont dissociées, soulèvent des problèmes ou se traduisent par des tendances divergentes.

1. Quelle(s) négation (s) de l' appropriation privée ?

a) *Deux négations ?*

La socialisation de la production est d'abord socialisation des forces productives (forces de travail et moyens de production) : elle consiste, dans un même mouvement, dans l'abolition de l'appropriation privée des moyens de production (c'est-à-dire dans la pleine reconnaissance de leur caractère social) et dans l'abolition de l'appropriation privée des forces de travail et de leur coopération (c'est à-dire dans la pleine reconnaissance à du caractère social du procès de production). Autrement dit, la socialisation des forces productives implique, dans un même mouvement, la socialisation des moyens de production et la socialisation de la force de travail : l'abolition de la propriété privée et l'abolition du salariat.

La dissociation des deux figures de la socialisation est tendanciellement une dissociation de cette double socialisation. La socialisation par l'étatisation tend à privilégier la socialisation des moyens de production : leur appropriation étatique ou publique. La socialisation par la coopérative tend à privilégier la socialisation de la force de travail : l'appropriation collective et autogérée des moyens et du procès de travail.

Plus précisément, l'étatisation est une forme de socialisation des moyens de production qui a comme corrélat la militarisation des forces de travail : ainsi, la métaphore de l'armée du travail n'est pas seulement une métaphore. La coopération sous la forme des coopératives met en jeu la socialisation des moyens de production (qui défait leur appropriation privée) et celle de la force de travail (qui défait le despotisme d'entreprise) : mais elle a pour corrélat le maintien d'entreprises indépendantes (et, à ce titre, privées) soumises à la loi du marché ou, plus exactement, à la valorisation de la valeur.

L'évolution de Marx qui, dans le *Manifeste*, préconise l'étatisation des moyens de production et néglige les solutions coopératives, et finit, dans *Le Capital*, par présenter les sociétés par action comme une transition négative du capitalisme au communisme, dont le revers positif est constitué par les coopératives, laisse penser que l'étatisation ne se voit plus reconnaître ses vertus primitives.

Ainsi, Marx distingue, dans *Le Capital*, deux formes de négation de l'appropriation privée à l'intérieur de l'appropriation privée : les coopératives et les sociétés par action. Les sociétés par action et les usines coopératives apparaissent ainsi comme des formes de transition vers

un nouveau mode de production. Mieux : Marx souligne que ces deux formes sont essentiellement différentes, voire contradictoires, puisque les sociétés par action résolvent négativement la contradiction entre l'ancien et le nouveau que les coopératives résolvent positivement. Les premières font encore signe vers l'appropriation capitaliste, les secondes font signe vers l'appropriation socialiste.

Mais Marx ne trie pas toutes les conséquences de son diagnostic. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à écrire que « Il faut considérer les entreprises capitalistes par actions, et, *au même titre* les usines coopératives comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode collectiviste » [8]. Cette mise en équivalence ouvre la voie au retour de la figure de la socialisation sous la forme exclusive de l'étatisation. Comment ?

Pour le comprendre, il faut s'arrêter un instant sur le rôle reconnu aux sociétés par actions. « Résultat du développement suprême de la production capitaliste », elles constituent un point de transition nécessaire pour deux raisons convergentes mais différentes puisqu'elles forment selon Marx, « *le point par où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés* » ainsi que « *le point par où passe la transformation de toutes les fonctions du procès de reproduction encore attachés à la propriété du capital en simples fonctions des producteurs associés* » [9]. Conséquence :

b) *Une seule négation ?*

De ces deux négations de la propriété privée, Engels souvent ne retiendra que la dynamique d'étatisation, au point de négliger le rôle des coopératives (à l'exception notable de sa *Préface à La Guerre Civile en France*).

- Le retour de l'étatisation coupée de la coopération apparaît quand prévaut la perspective d'une transformation des sociétés par action en propriété d'État, notamment dans l' *Anti-Duhring* qu'Engels achève de rédiger en 1878 [10]. Elle est confirmée dans *Socialisme utopique et socialisme scientifique* [11]. On notera qu'Engels n'évoque les coopératives que dans le contexte d'une critique des utopistes et présente la coopération comme une stade et non comme une forme fondamentale que l'on retrouve dans les formes suivantes. L'étatisation capitaliste prépare la socialisation, comprise comme prise en charge directe et sans détour des forces productives par la société elle-même..

Dans la *Critique du Programme d'Erhrfurt*, Engels réitère et surenchérit au point de voir dans les trusts un point de passage vers la planification : « La production capitaliste des sociétés par actions n'est déjà plus une production privée, mais une production pour le compte d'un grand nombre d'associés. Et si nous passons des sociétés par actions aux trusts qui se soumettent et monopolisent des branches entières de l'industrie, alors *ce n'est pas seulement la fin de la production privée, mais encore la cessation de l'absence de plan* » [12]. À suivre cette pente, l'étatisation menace d'absorber la socialisation ou la socialisation de se réduire au couplage entre l'étatisation (certes prolétarienne..) et la planification (sans doute démocratique..).

- La négligence, voire l'omission, de l'importance des coopératives (de l'autogestion) menace gravement l'ensemble du projet d'émancipation, notamment parce qu'elle laisse au second plan (voire fait disparaître) la question du despotisme d'entreprise.

J'ouvre ici une parenthèse.

2. Parenthèse sur la coopération et le despotisme d'entreprise [13]

Bref rappel. Marx présente la coopération simple comme la forme simple de la soumission formelle du travail au capital qui - c'est décisif - demeure sous-jacente aux formes de la soumission réelle [14]. Plus exactement, c'est avec la coopération que s'effectue le passage la

subsumption simplement formelle à la subsumption réelle [15] La direction de la coopération capitaliste revêt une forme spécifique : au lieu d'être une « fonction particulière du travail à côté d'autres fonctions particulières », elle est la puissance qui réalise l'unité de travailleurs « comme une unité qui leur est étrangère » [16]. Placée « sous le commandement du même capitaliste », la coopération prend la forme d'un travail planifié [17]. D'abord « conséquence formelle » du travail aux ordres du capitaliste, ce commandement devient une exigence fonctionnelle de l'exécution du procès de travail proprement dit. Mieux : « en tant que fonction spécifique du capital, la fonction de direction acquiert des caractères spécifiques » et revêt une forme despotique [18] Ou, comparaison décisive : la coopération revêt la forme d'une armée qui repose sur une hiérarchie militaire [19]. Ainsi, la direction du procès de travail, au lieu d'être une simple fonction particulière au sein de ce procès, devient fonction exclusive et despotique du capital [20]. Plus exactement, ce sont à la fois l'association des producteurs [21] et la direction du procès de travail qui deviennent - aliénation - des fonctions du capital [22].

Le passage de la dépossession impliquée dans le procès de travail capitaliste à la réappropriation collective de ce procès - la restitution au travailleur collectif des conditions de sa coopération - suppose « la propriété commune des moyens de production » [23] (). Cette propriété commune ne peut pas être exclusivement publique, elle doit être également coopérative.

3. Dérives

C'est surtout dans les textes d'Engels (sauf erreur ou omission de ma part) que l'on peut relever une présentation de plus en plus périlleuse. Marx souligne fortement le contraste entre le despotisme de organisation du travail et l'anarchie de la production. Que l'on puisse présenter ce contraste comme une contradiction fait problème (en quoi consiste précisément la « contradiction » ?), surtout si cette contradiction, systématiquement soulignée par Engels, doit être résolue par la suppression d'un seul de ses termes : l'anarchie de la production. À suivre cette pente, on mesure où elle risque de conduire : le transfert de l'armée industrielle placée sous le commandement du capital dans l'entreprise à l'ensemble de la société.

- Un premier glissement engage sur cette pente : la présentation du despotisme comme une forme de direction indépendante de tout état social (Engels, « De l'autorité »).
- Un second glissement - que l'on ne trouve pas directement chez Engels, me semble-t-il - menace de s'ensuivre aussitôt : la présentation de la planification comme transfert de l'organisation du travail dans l'entreprise à l'organisation d'ensemble de la société [24].

La métaphore militaire (du commandement des hommes) cesse alors d'être une simple métaphore et la métaphore administrative (de l'administration des choses) devient l'enveloppe d'une militarisation généralisée des forces de travail.

En l'absence de toute reprise sous le contrôle des producteurs de leur propre association dans la coopération et de la direction du procès de travail, la socialisation se transforme en généralisation de l'entreprise capitaliste ; l'association des producteurs se résume dans la formation d'une seule entreprise d'État ; la socialisation se confond avec la généralisation du despotisme d'usine.

Il n'existe aucune raison sérieuse d'imputer à Marx et Engels une telle dérive. Mais, dans la mesure où ils suggèrent que deux formes de socialisation opposées (sociétés par action et coopératives) indiquent la même tendance, l'on a pu conclure qu'elles préparaient au même titre l'appropriation individuelle. Or leur nature et leur destin divergent. Les coopératives tendent à réduire la disjonction entre le travail et le capital que les sociétés par action tendent à amplifier. De là deux dépassements possibles de l'appropriation privée : par généralisation des coopératives et par accélération des monopoles. Il apparaît donc que la contradiction entre socialisation des forces productives et appropriation privée peut se résoudre de deux façons distinctes voire opposées : par la socialisation du travail ou la socialisation du capital ; en

d'autres termes, grâce à l'appropriation des forces productives (moyens de production) par l'étatisation ou grâce appropriation du procès de production par la coopérative. Or non seulement ces deux modalités de reconnaissance de la socialisation des forces productives ne s'additionnent pas, mais elles s'opposent, comme les capitaux associés par étatisation et les producteurs associés par coopération. Deux négations de la propriété privée ne font pas une solution.

Dès lors, de l'aveu même de Marx, la contradiction entre socialisation des forces productives et appropriation privée se double d'une contradiction entre socialisation du travail et socialisation du capital. Tant que la seconde domine, il apparaît que la bourgeoisie n'a pas épuisé son rôle révolutionnaire. Mais, plus encore, le dilemme entre extrapolation utopique et anticipation utopique est ici à son comble. Si relève de l'extrapolation utopique la volonté de supprimer les effets en gardant la cause (supprimer la monnaie en gardant la valeur, le capitalisme en gardant la production marchande), alors supprimer la séparation des moyens de production en gardant la séparation de la société et de l'État relève de l'utopie : le prolétariat ne peut s'approprier les moyens de production (appropriation sociale) qu'en surmontant la séparation de la société et de l'État. Or, tant que ce problème n'est pas résolu, la socialisation, même par l'improbable généralisation des coopératives, relève de l'anticipation utopique. C'est pourquoi les contradictions latentes, mais dans l'histoire des marxismes appelées à devenir explosives, entre les formes de la socialisation, correspondant à la différence de leur objet, se réfractent dans les contradictions relatives à leurs modalités, c'est-à-dire aux formes politiques de l'émancipation, auxquelles nous sommes, une fois encore, renvoyés.

IV. Apories de l'émancipation

Du rapport entre domination politique et l'appropriation sociale

.

Deuxième question : quel est le rapport entre la forme du pouvoir politique et les formes de l'appropriation sociale. Quand elles ne sont pas juxtaposées (ou la socialisation rabattue sur la planification centralisée), la tendance de Marx et d'Engels est de dissimuler le problème derrière l'invocation d'une fantomatique « société ».

1. La forme enfin trouvée ?

Si la république-communale est la forme enfin trouvée de l'émancipation du prolétariat, c'est que la forme communale-républicaine de la domination politique du prolétariat n'est pas une fin, mais un moyen. Elle doit en effet remplir deux fonctions, en principe, indissociables.

- En tant que forme de domination politique - en tant qu'État politique ajusté à la domination du prolétariat - elle doit permettre de poursuivre la lutte des classes jusqu'à leur abolition. Et cela sur deux fronts : la lutte contre les tentatives violentes de contre-révolution et la lutte pour l'accomplissement de la révolution sociale, qui suppose une intervention proprement politique dans les rapports de propriété et les rapports de production capitalistes. C'est ce que souligne fortement le premier essai de rédaction de *La Guerre Civile en France* [25].

- Mais en même temps cette forme de domination politique doit être une forme politique de l'émancipation sociale, non seulement par ce qu'elle intervient dans l'expropriation des expropriateurs, mais parce qu'elle doit favoriser l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange et la maîtrise du processus de production et de distribution. C'est encore ce que souligne fortement le premier essai de rédaction de *La Guerre Civile en France* (p. 216 notamment).

Ainsi, la domination du prolétariat comporte nécessairement deux faces : une face destructive et répressive et une face constructive et expansive. La lutte des classes et ses conditions décident des rythmes et des modalités particulières, des avancées et des reculs : c'est ce dont

Marx est parfaitement conscient. C'est encore ce que souligne fortement le premier essai de rédaction de *La Guerre Civile en France* [26]. Les circonstances historiques, en contraignant à privilégier la première fonction, peuvent conduire à reculer, voire à abandonner l'accomplissement de la seconde. Dans ce dernier cas, la défaite serait déjà consommée. Telle est la leçon théorique et stratégique que l'on peut tirer de l'expérience historique.

La Commune en fournissant « à la République la base d'institutions démocratiques » n'atteint pas ainsi « son but dernier ». C'est en poursuivant son but qu'elle assure vraiment la domination politique du prolétariat. Elle était la « forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail ». En effet : « Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du prolétariat ne peut coexister avec l'éternisation de son esclavage social » [27]. Cette domination politique doit être immédiatement liée à l'émancipation sociale. La forme de la domination (politique) doit être la forme politique de l'émancipation (sociale)... la forme politique nécessaire à l'expropriation des expropriateurs [28].

Mais les problèmes n'en sont pas résolus pour autant.

2. Les problèmes en suspens

La résorption de la séparation entre les travailleurs et les moyens de production passe par l'abolition de l'appropriation privée et exclusive. Mais l'appropriation collective et commune revêt nécessairement deux formes distinctes, du moins initialement : l'appropriation publique par l'État et l'appropriation collective par les travailleurs. Telle est du moins la leçon la plus sûre que l'on peut retenir, malgré tout, des arguments successifs et parfois dissociés de Marx et Engels.

Le rapport entre la forme politique de la domination et la forme sociale de son émancipation soulève alors deux problèmes :

- Le problème du rapport entre la forme de domination politique et la forme de l'appropriation par l'État : entre la forme spécifique de l'État de transition et la forme de contrôle sur les moyens de production. On peut considérer que seul un État qui tend à résorber la scission qu'entérinent et reconduisent la représentation proprement politique et l'administration bureaucratique permet d'opposer effectivement l'appropriation publique à l'appropriation privée et/ou bureaucratique ;
- Le problème du rapport entre la forme de domination politique et la forme de l'appropriation coopérative. La solution de ce problème est loin d'être claire à mes yeux (brouillés - c'est mon excuse - par la buée qui s'échappe des textes de Marx et Engels...).

Accoupler démocratie et autogestion promet de beaux rejetons, pour peu que l'on réponde à deux questions :

- Quel type d'ingérence du pouvoir politique (au niveau communal comme au niveau global) dans la sphère de la production coopérative ? La planification de transition ne peut prendre la forme de la planification communiste. Sinon elle risque de reconduire ou de laisser renaître les formes bureaucratiques d'exercice du pouvoir d'État et les formes despotiques de direction du travail coopératif.
- Quelle distinction et quels rapports entre les formes socialisées de coopération et les formes démocratisées de l'État ?

*** Après Marx**

Après Marx et Engels, les régressions et les apories se sont multipliées.

La logique de l'étatisation, non seulement menace de se replier vers des formes de propriété et

d'appropriation proprement capitalistes (capitalisme d'État, nationalisations), mais livrée à elle-même elle menace de laisser subsister les effets de la séparation entre les travailleurs et les moyens de production dans l'entreprise. Soit très précisément le despotisme d'usine.

La première régression commence quand l'appropriation publique est effectuée par un État politique séparé qui confie à des gouvernants dominant les gouvernés les fonctions de direction et de gestion des entreprises " socialisées " : on aura reconnu là le destin de l'URSS sous Staline, quand la déformation bureaucratique devient la structure bureaucratique d'une dictature.

La seconde régression - il n'est pas besoin d'argumenter longuement - commence quand, sous la domination politique de la bourgeoisie, les nationalisations (le cas échéant assortie d'une gestion démocratique) sont présentées comme une forme de socialisation : on aura reconnu les avatars de la démocratie avancée et autre bimbéloterie du PCF sous Georges Marchais.

Quant aux impasses de l'autogestion, souvent tributaires des impasses de l'étatisation, elles ont trop souvent invité à renoncer à sa perspective. Mais à quel prix ?

Henri Maler

Source

Henri Maler, *Émancipation - Petits essais de marxologie tatillonne en marge de quelques bouquins récemment parus*, supplément à *Critique communiste*, revue trimestrielle de la LCR, mars 2002.

Les quelques textes réunis sous ce titre n'ont pas été rédigés, initialement, en vue d'une publication, mais en vue d'une discussion, au sein d'un groupe de travail - « Démocratie et émancipation sociale » - dont l'activité a permis de préparer une journée d'étude en juin 2001 : les contributions parues dans la revue *Contretemps* rendent compte de cette journée

Au sommaire :

Misère la marxologie ?

I. Démocratie, révolution, émancipation (1) :

À propos du livre de Jacques Texier : *Révolution et démocratie chez Marx et Engels* [Voir ici-même](#)

II. Démocratie, révolution, émancipation (2) :

À propos de l'ouvrage d'Antoine Artous, *Marx, l'État et la politique* [Voir ici-même](#).

III. Démocratie et appropriation sociale (1) :

Forme politique de la domination du prolétariat et formes sociales de l'émancipation chez Marx et Engels. Ci-dessus

IV. Démocratie et appropriation sociale (2) :

À propos du livre d'Yves Salesse, *Réformes et Révolution : Propositions pour une gauche de gauche*. [Voir ici-même](#)

Voir en ligne : <https://www.henri-maler.fr/Emancipation-III-Democratie-et-appropriation-sociale-1.html>

Notes

<https://www.henri-maler.fr/>

[1] Supplément à *Critique communiste*, revue trimestrielle de la LCR, mars 2002.

[2] NB : je n'ai pas respecté cette limite.

[3] On peut poser cette question, comme le fait Jacques Texier comme celle des rapports entre démocratie et autogestion : " étant accordé que la société alternative au capitalisme s'appelle socialisme ou communisme, quel rôle doivent y jouer la démocratie d'une part et l'autogestion d'autre part ? Ou pour radicaliser notre interrogation : le socialisme ou le communisme sont-ils concevables sans démocratie et sans autogestion ? Jacques. Texier, « Socialisme, démocratie, autogestion ». *La Pensée*, n° 321, janvier-mars 2000. Mais Jacques en conviendrait sans doute : ce n'est qu'un - bon - point de départ.

[4] Sauf indication contraire, les renvois aux œuvres de Marx et Engels se réfèrent à la dernière édition parue aux Éditions sociales.

[5] Je m'inspire (très) librement de l'analyse de Jean Robelin. (Jean Robelin, *Marxisme et socialisation*, Philosophie/Méridiens Klincksieck, 1989, Première partie : Figures de la socialisation.) Et je reprends, pour le préciser, l'exposé esquissé dans *Convoiter l'impossible* : un exposé passablement ... confus (cet adjectif étant choisi uniquement pour me ménager...)

[6] *La guerre civile en France*, p.216

[7] *op.cit.*, p. 46. Le deuxième essai de rédaction ne dit rien à ce propos.

[8] *Le Capital*, Livre Troisième, t.1, p.106 .C'est moi qui souligne.

[9] *Le Capital*, Livre Troisième, t.1, p.102-103. C'est moi qui souligne.

[10] *Anti-Duhring*, p. 316-317, 319.

[11] Éditions sociales, éditions bilingues, p. 167-175.

[12] *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, p.96.

[13] Voir également, sur cette question, Antoine Artous, *Marx, l'État et la politique*, éditions Syllepses, p. 124-127.

[14] Cap I, 2 p. 20, 27, Kap, p. 377, M61 p. 264, 377. J'abrège ainsi respectivement *Le Capital*, édition française (Cap), *Le Capital*, 4ème édition (Kap), *Manuscrits de 1861-1863* (M61), le tout aux Éditions sociales.

[15] M61, p. 272, 273.

[16] M61, p. 273.

[17] Kap. 362, 366, 371, Cap I, 2, p. 16, « planifié » disparaît p. 18, mais apparaît p. 22.

[18] Kap, p. 372, Cap I, 2, p. 23-25.

[19] Kap, p. 374, Cap. I, 2, p. 24. L'organisation militaire du travail sera plus nettement analysée comme effet de la soumission réelle du travail au capital dans le *Chapitre inédit* et dans les *Grundrisse*, puis comme despotisme d'usine dans *Le Capital*.

[20] Kap, p. 374, Cap I, p. 24.

[21] M61, p. 271, Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »), t.2,, p. 75-77.

[22] De ces deux aspects, le premier – sur lequel insistent les *Grundrisse* – est effacé dans *Le Capital*..

[23] Kap. p. 376.

[24] Robelin (que je suis très librement ici, une fois encore) ajoute au transfert de l'organisation du travail à l'organisation de la société, le transfert de l'organisation du travail à l'organisation de prolétariat en classe dominante et le transfert de la discipline capitaliste à la discipline prolétarienne.

[25] *op.cit.*, p. 215-216.

[26] *op.cit.*, p. 216 notamment.).

[27] *op.cit.*, p. 45.

[28] *op.cit.*, p. 46.